



NANCY CHAMPENOUX

# Procès-verbal Compte-rendu de Assemblée Générale Ordinaire du Centre d'Initiation à l'Environnement

**Labellisé CPIE Nancy Champenoux**

**Pour l'année 2018**

**Le 18 JUIN 2019 à 18H00**

**Aux espaces d'accueil du CPIE à Champenoux**

## **1. Ouverture de l'Assemblée générale**

**Michel Christophe, Président du CPIE** ouvre cette nouvelle Assemblée Générale et souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants : représentants des administrations, maires, partenaires associatifs et adhérents individuels et les remercie de leur présence et de leur soutien.

Michel Christophe Président du CPIE informe l'Assemblée Générale de la présence de :

- Mme AGOSTINI Marie-Françoise, commune de Seichamps
- M. BEISBARDT Bertrand, APG Expertise Comptable
- Mme BRUN-JACOB Annick, Université de Lorraine
- M. CANDAT Michel, maire de la commune de Saulxures
- Mme DEDENON Emilie, chargé de mission paysage et animations, CAUE de Meurthe et Moselle
- Mme FROMAGET Gisèle, maire de la commune de Cerville
- Mme GAVRILOFF Anne-Sophie, vice présidente à la Métropole du Grand Nancy
- Mme PONCY Natacha, collaboratrice parlementaire à l'Assemblée Nationale
- M. HERTZ Emmanuel, compagnie des Salins du midi et des Salines de l'Est
- M. VIGNERON Jean-Claude, conseiller municipal à la mairie de Jarville
- M. MANDLE Xavier, Chef de site, Storengy
- M. MICHEL Pascal, Jardinier, Malzégumes
- M. WEHRLÉN Léon, conseiller municipal à la mairie de Pulnoy
- M. THOMAS Claude, président de la communauté de communes Seille et Mauchère et Grand Couronné et maire de la commune d'Eulmont
- Mme WARIN Nathalie, chargé de l'écologie urbaine à la Métropole du Grand Nancy
- M. GENAY François, vice-président délégué à la GEMAPI et à l'EPTB représentant la communauté de communes du Territoire de Lunéville à Baccarat
- M. MASSON Thierry, la Compagnie des Ânes

Michel Christophe Président du CPIE souhaite présenter les excuses de :

- Monsieur Rossinot, Président de la Métropole du Grand Nancy
- Monsieur Hénart, Maire de Nancy
- Madame Fournier, Directrice, INRA
- Monsieur Larue, président de l'UN CPIE

- Madame Giraud, directrice de l'UNCPIE
- Monsieur Leroy, vice président de la Région Grand Est
- Madame Dolweck, Région Grand Est
- Monsieur Choserot, Maire de Maxéville
- Monsieur De Gouvion saint Cyr, Président de la CC du Territoire de Lunéville à Baccarat
- Madame Jacquet, DREAL
- Monsieur Tabouret, chargé d'affaires à la Caisse d'épargne de Nancy
- Monsieur Schmitt, directeur adjoint, ATMO
- Madame Martin, Déléguée Santé Environnement, Harmonie Mutuelle
- Monsieur Betton, Directeur, ADEME
- Monsieur Merlin, Responsable secteur Alsace/Lorraine, MNT
- Monsieur Lamotte, Directeur territorial de la Maison de la Région de Nancy, Région Grand Est
- Madame Jraied, Responsable de territoire Meurthe & Moselle et Meuse, Harmonie Mutuelle
- Monsieur Godard, Directeur du Master de Géographie, Université de Paris
- Monsieur Dupont, Ingénieur de recherche, Université de Lorraine
- Monsieur Boileau, 1<sup>er</sup> vice président du Grand Nancy et maire de la commune de Ludres
- Monsieur Borges, direction service jeunesse, sports et vie associative, DDCSPP
- Monsieur Hurpeau, maire de la commune de Jarville
- Madame Dumay, président, Amap'zule
- Monsieur Sartelet, vice-président du Grand Nancy et maire de la commune de Heillecourt

Respect du quorum de l'Assemblée Générale ordinaire :

Avec 115 adhérents en 2018, le quorum de l'assemblée générale, à 25%, est fixé à 23 personnes.

30 adhérents sont présents et 14 pouvoirs ont été remis.

Avec 44 votants, le quorum est atteint.

## 2. Le rapport moral du Président

Mesdames, messieurs, chers amis.

Les années se suivent et se ressemblent au CPIE ! 2018 ne déroge pas à la règle quel que soit l'angle d'observation :

- Une activité d'éducation à l'environnement encore extrêmement soutenue, des projets avec des établissements scolaires qui ont du sens, des interventions grand public qui s'étoffent et se dispersent sur les territoires,
- Un programme CitiQUE très mobilisateur de temps et d'énergie
- Une équipe salariée investie qui se renouvelle
- Un contexte général assez défavorable des finances publiques, même si nous arrivons encore à préserver, dans l'ensemble, nos conventions pluriannuelles. Que nos partenaires soient remerciés ici pour leur soutien !
- Un environnement et une biodiversité qui se dégradent comme l'attestent (encore) les derniers rapports sur le sujet.

En feuilletant ce rapport, vous pourrez voir toute l'étendue des activités que mènent l'association en direction des élèves, enseignants, citoyens, associations, communes ou encore entreprises sur la Métropole du Grand Nancy, la CC Seille et Grand Couronné et les collectivités alentour.

Arrêtons-nous sur le sujet du jardinage et de la biodiversité. Vous le savez, le CPIE anime le dispositif « Bienvenue dans mon jardin au naturel » qui a permis en 2018 d'accueillir plus de 250 participants dans 8 jardins. Une façon douce, adaptée et active de sensibiliser les citoyens aux techniques de jardinage au naturel ! Je remercie ici nos partenaires financiers : la Métropole, l'Agence de l'Eau et Seille et Grand Couronné. Sur le même sujet, évoquons aussi le projet des élèves de l'école de Maixe qui lors de 4 séances leur ont permis de travailler sur l'observation et l'accueil de la biodiversité dans leur jardin. Ou encore les interventions en cours dans les jardins des Maisons de retraite de la Métropole en lien avec le Conseil départemental. Dans un contexte d'érosion de la biodiversité, il apparaît décisif et encore plus d'actualité de faire participer le plus grand nombre à l'observation et la préservation de la nature de proximité.

Je vous propose maintenant de revenir sur mes propos de l'année dernière pour vous faire part des avancées réalisées :

- Nous participons activement à la **structuration du réseau lorrain de l'éducation à l'environnement (LOREEN)** et à l'Union Régionale des CPIE Grand Est. En parallèle, nous construisons une alliance avec l'association amie et de proximité « la Compagnie des Anes » basée à Eulmont. Mêmes valeurs autour de la citoyenneté et de la nature, un territoire identique, des actions qui se complètent ; autant d'intérêts à travailler de concert. Une convention pluri annuelle tri partite avec la CC Seille et Grand Couronné est en cours de signature. Je suis fier de cette intelligence collective.
- Concernant **les économies de moyens**, l'équation est difficile à résoudre. L'année 2018 a vu à nouveau un renouvellement de l'équipe salariée, ponctuée par des remplacements. Des outils de suivi d'activités sont en place et un travail est encore à faire concernant les prévisionnels d'activités et financiers. Le DLA réalisé l'an dernier va nous y aider. De plus, il est à noter que nous avons réussi à renouveler la convention de mise à disposition des espaces administratifs et pédagogiques par la Métropole pour 12 ans et ce à titre gracieux. Nous finissons l'année comptable 2018 dans le vert, avec un très léger excédent de 5800 euros ; ce dont je me réjouis.
- Nous **diversifions notre palette d'activités**, comme le prouve le développement d'une mission ingénierie écologique. C'est ainsi que nous apportons notre expertise sur le site de Storengy à Cerville ou que nous accompagnons des intercommunalités sur la compétence « gestion des milieux aquatiques ». La montée en compétences des salariés doit accompagner ce développement et c'est pourquoi Vincent Mienville et Lola Ranslant ont suivi des formations diplômantes en 2018. Nous attendons aussi pour l'automne des réponses à de gros programmes de médiation et de prévention au risque tiques sur lesquels le CPIE est fortement positionné, le projet « Des hommes et des arbres » porté par la Métropole ou encore « Garotic », porté par l'ANSES.
- **Elargir notre base associative** en permettant à toute organisation privée ou publique de pouvoir adhérer à l'association, tel était l'objectif de modification des statuts en 2018. Que vous soyez représentants de communes ou associations, votre structure peut maintenant adhérer au CPIE et pourquoi ne pas devenir membre du conseil d'Administration.

Nous avons besoin de toutes et tous ! Adhérez et venez nous rejoindre à l'occasion d'un futur chantier nature et/ou candidatez au conseil d'administration. Les défis sont encore nombreux pour mener à bien notre projet associatif au service de l'homme et de l'environnement.

Michel CHRISTOPHE, Président

### 3. Le rapport aux comptes du Trésorier

Le rapport aux comptes est présenté par Monsieur Guillaume, Trésorier

#### Introduction

Le Bilan est bon dans l'ensemble avec pour cette année un léger bénéfice, malgré une année marquée par une conjoncture interne encore difficile et dans le même temps une année encore dense et riche d'actions. Nous avons réussi à limiter de façon importante les provisions pour RTT et CP même si les provisions pour retraite augmentent dans le même temps. Les disponibilités ont diminué compte tenu des créances en cours élevées cette année. Les travaux d'agencements des locaux achevés fin juin 2010 sont encore à amortir sur le premier semestre 2019.

Quant au compte de résultat, il est caractérisé par une hausse significative des produits d'exploitation (prestations et subventions) et par une augmentation des charges d'exploitation notamment du poste des salaires en partie due à la conjoncture en interne et à l'activité 2018. Le résultat pour cette année 2018 est bénéficiaire (+5814 euros).

#### Le bilan actif :

Par rapport à l'exercice comptable 2017, on constate une légère hausse du bilan en 2018. Le total général s'établit ainsi à 334 371 euros contre 324 953 euros au titre de l'exercice précédent.

Cela s'explique à nouveau cette année par les agencements immobiliers qui sont amortis sur la durée de la mise à disposition du bâtiment par le Grand Nancy. La valeur nette comptable des immobilisations passe de 54 182 € au 31 décembre 2017 à 4255 € au 31 décembre 2018.

Les usagers étaient redevables de 8933 € au 31 décembre 2018. Les autres créances sont en forte augmentation : les subventions restant à recevoir s'élèvent ainsi à 216 125 € au 31 décembre 2018. Cette situation peut mettre en difficulté le CPIE en terme de trésorerie au cours du premier semestre 2019. Il s'agira d'être extrêmement vigilant les années suivantes. C'est ainsi que les disponibilités (et donc la trésorerie) s'élèvent à 88 768 euros, en forte baisse par rapport à 2017 (123 620 euros).

### **Le bilan passif :**

Les fonds associatifs s'élèvent à 148 839 euros, auxquels il faut ajouter le résultat des exercices précédents et celui de cette année 2018, soit un total de 182 722 €. Les provisions constituées s'élèvent à 50 900 euros pour financer les indemnités de départ en retraite.

Concernant les dettes, elles sont en baisse (35 191 euros contre 56 249 euros en 2017) avec un sous montant de 3240 euros de solde d'emprunt pour le financement des travaux des deux tranches auquel il faut ajouter 7773 euros de dettes fournisseurs, 20 063 euros de dettes fiscales et sociales (en baisse et correspondant aux cotisations du dernier trimestre) et 4070 euros d'autres dettes.

En 2018 comme les années précédentes, la trésorerie a encore permis de payer l'ensemble des dépenses tout en attendant de recevoir les subventions. Pour autant, le début de l'année 2019 a été difficile en terme de trésorerie (voir bilan actif).

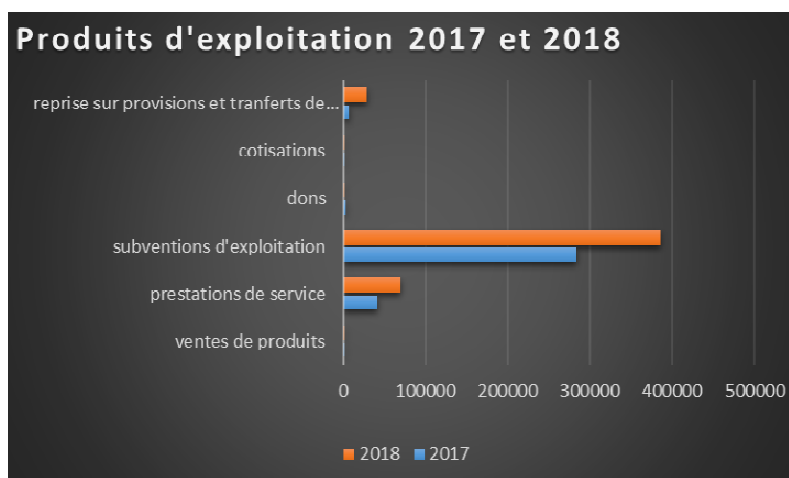
### **Le compte de résultat**

En détail, pour les ventes de livres et prestations de services, on remarque une hausse significative pour cet exercice (69 273 euros cette année pour 41 280 euros en 2017), expliqué majoritairement par une prestation de service dans le cadre du projet « des hommes et des arbres » et celles relatives à Citique qui ont verra joué fortement sur le bilan cette année.

En parallèle, on constate aussi une hausse significative des subventions d'exploitations (385 475 euros cette année contre 283 468 euros en 2017) en partie due au nouveau programme CITIQUE (soutien de la Fondation de France, région Grand Est, DREAL), subventions qui n'ont pas été toutes utilisées cette année et que l'on retrouvera dans la dotation aux fonds dédiés.

Rappelons ici que la stabilité des montants de subventions de la Région, de la Métropole ou encore des Communautés de communes est particulièrement bienvenue dans un contexte de raréfaction des financements publics. Qu'ils soient remerciés ici pour leur soutien, le plus souvent pluriannuel. C'est ainsi que la Métropole reste le financeur principal de l'association ; vient ensuite la Région (EEDD et Citique) et l'Agence de l'Eau Rhin Meuse. Nous remercions également les Communautés de Communes de proximité qui pour certaines ont augmenté de façon considérable leur participation (Lunéville et Sanon). Pour autant, nous n'intervenons pas seul sur ces deux territoires et on retrouvera dans les charges un montant élevé de sous-traitance (qui correspond aux animations que d'autres associations réalisent et qui nous les facturent).

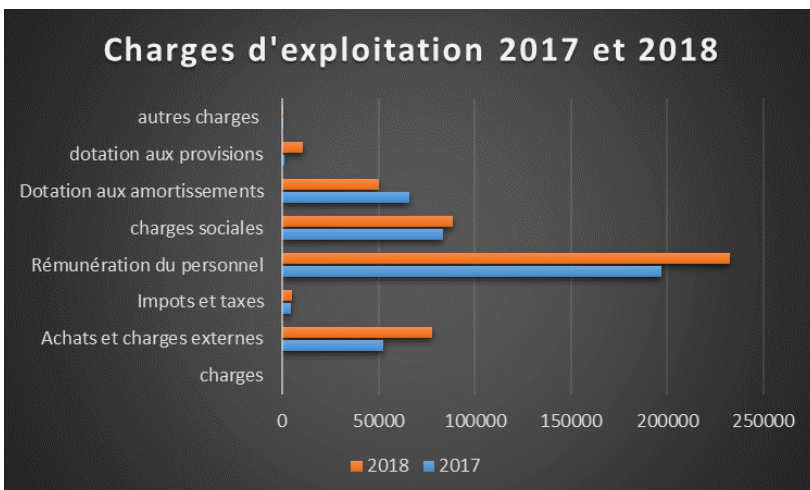
On constate une hausse significative du poste transferts de charges qui élève à 27 967 euros. Ce montant correspond aux remboursements de la CPAM, de la quote part salarié des tickets restaurants pris sur les salaires mais surtout pour cette année des remboursements de frais de formation de Vincent Mienville et Lola Ranslant. Le total des produits d'exploitation s'établit cette année à 485 557 euros contre 336 009 euros en 2017.



Pour les charges, les salaires et cotisations sociales (qui représentent 69 % des charges de fonctionnement) sont en nette hausse compte tenu de la charge d'activité en 2018 et de la conjoncture interne (remplacements, formation, arrêts maladie, prises d'ancienneté et de responsabilité, précarité, rupture conventionnelle). Le poste « charges sociales » augmente en parallèle mais comprend la part relative aux tickets restaurants. Cette charge est pour moitié compensée (part salariale déduite des fiches de paie) dans le poste « reprise sur dépréciations, provisions et transferts de charges ». A noter également que nous avons réussi à limiter drastiquement les provisions pour congés payés.

Concernant les achats et charges externes, elles sont en forte hausse (+47 %) compte tenu du programme et des dépenses engendrées cette année par la sous-traitance d'animations (qui vient en moins des subventions touchées en compte 674) et le programme CITIQUE. Nous avons réussi à maîtriser les coûts d'activités généraux même s'il a fallu renouveler pour partie le parc informatique. Les frais de communication reviennent au niveau de 2016, année qui n'avait pas permis de réaliser les documents semestriels en externe. Les coûts de frais de formation augmentent, au vu des besoins identifiés.

Le compte de résultat est encore pour cette année 2018 impacté par la dotation aux amortissements sur immobilisations qui s'élève à 49 926 euros. Comme nous l'avons vu dans le bilan, cette dotation correspond aux travaux amortis sur 9 ans ainsi qu'à l'amortissement du matériel pédagogique. Cette dotation aux amortissements est pour partie compensée par les 34 342 euros de subventions d'investissement rapportées au résultat (produits exceptionnels). On constate également une augmentation importante de la provision pour retraite (10 833 euros en 2018 pour 867 euros en 2017) au vu des seuils dépassés par certains salariés.



En conclusion, on constate un résultat d'exploitation positif (**+20 513 euros**) avant charges et produits financiers et exceptionnels.

Concernant les fonds dédiés, nous avons procédé à une reprise de 17 000 euros correspondant à la subvention de la région versée en 2017 qui a été utilisée en 2018. Les fonds dédiés ont été dotés cette année de 66 471 euros qui correspondent aux subventions acquises par le CPIE (programme Citique région et fondation de France, agence de l'eau, écoécole et UNCP/IE/GEMAPI) mais qui n'ont pas été utilisées en 2018.

Le résultat net comptable est positif (+ 5814 euros) en intégrant les éléments financiers et exceptionnels, c'est à dire principalement la reprise en résultat des subventions d'investissement du bâtiment (+ 34 342 euros).

Je vous propose l'affectation de ce bénéfice en report à nouveau.

Résolution mise au vote : L'assemblée générale approuve le rapport aux comptes. Adoption à l'unanimité

## 4. Le Rapport Général du Commissaire au compte

Brice HOUTMANN, Commissaire aux Comptes donne lecture de ses rapports :

Mesdames, Messieurs les Membres de l'Association,

## **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association CENTRE D'INITIATION A L'ENVIRONNEMENT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **Fondement de l'opinion**

### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

***Brice Houtmann, Commissaire aux comptes***

Aucune question n'étant posée par la salle, Michel CHRISTOPHE, Président du CPIE demande à l'Assemblée Générale de se prononcer sur les comptes annuels, sur les conventions réglementées et sur le rapport du trésorier.

Résolution mise au vote : L'assemblée générale approuve les comptes annuels 2018 de l'association qui se traduisent par un bénéfice de 5814€. Elle donne quitus au trésorier et au commissaire aux comptes pour l'exécution de leur mission.

*Adoption à l'unanimité*

Michel CHRISTOPHE - Président du CPIE demande à l'Assemblée Générale de se prononcer sur les informations relatives sur le budget prévisionnel 2019. Résolution mis au vote : L'assemblée générale approuve le budget prévisionnel 2019. *Adoption à l'unanimité*

(Les comptes, le prévisionnel 2019 et les rapports du Commissaire aux comptes M. HOUTMANN sont annexés à ce compte rendu de l'Assemblée Générale).

## **5. Le Rapport d'activités présenté par l'équipe**

L'équipe salariée du CPIE présente à l'Assemblée Générale le bilan des activités 2018 et les prospectives 2019. Ces documents sont annexés au présent compte rendu.

Michel Christophe - Président du CPIE demande à l'Assemblée Générale de se prononcer sur les informations relatives sur le rapport d'activités. Résolution mis au vote : L'assemblée générale approuve le rapport d'activités.

*Adoption à l'unanimité*

## **Les différents rapports sont validés à l'unanimité par l'Assemblée Générale**

Le Président remercie l'ensemble des membres de la confiance qu'ils portent au Conseil d'Administration et à l'équipe permanente du CPIE.

## **6. Election du Conseil d'Administration**

En clôture de cette Assemblée Générale, Michel Christophe, Président du CPIE fait procéder au renouvellement du Conseil d'Administration, et de l'élection de nouveaux membres.

Michel Christophe, président, demande à l'Assemblée Générale si des membres souhaitent proposer leur candidature au conseil d'administration. Suite à l'évolution statutaire, il y a lieu de procéder aux élections par collèges.

Le collège 1 des personnes morales de droit public peut comprendre 6 représentants au maximum.

Il comprend :

- Henri Philippe Guimont au titre de la commune de Champenoux, VP du CPIE
- Didier Sartelet, au titre de la métropole du Grand Nancy, VP du CPIE
- Pascal Frey, au titre de l'INRA, secrétaire du CPIE
- Catherine Krier, au titre du Conseil Départemental de Meurthe et Moselle

Le collège 2 des personnes morales de droit privé peut comprendre 6 représentants au maximum. Il ne comprend encore aucun membre.

Le collège 3 des personnes physiques, qui peut comprendre 12 membres et dont 11 places sont pourvues.

Cette année D Sartelet et C Krier sont en fin de mandat. Ces 2 personnes physiques se représentent dans le collège 1. Une nouvelle personne physique se présente également : G Fromaget. 2 personnes morales se présentent dans le collège 2 : Amap'zulereprésenté par C Rathberger et le CAUE 54 représenté par C Ruth. 3 personnes physiques se représentent dans le collège 3 : R Prevost, Y Antoine et G Despaquis. 3 nouvelles personnes physiques se présentent également : E Dedenon, M Dossmann et R Fevre. Après une petite présentation de chacun des candidats, le président procède au vote à main levée. Tous sont élus membre du CA.

## **7. Parole à la salle**

Michel Christophe Président du CPIE, donne la parole à la salle pour que soient posées toutes questions afférentes au fonctionnement du CPIE. Aucune question n'est soulevée.

## **8. Clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire**

Michel Christophe Président du CPIE assure la clôture de cette Assemblée Générale et remercie une nouvelle fois l'ensemble des participants de leur présence et de leur soutien.

*A Champenoux, le 18 juin 2019*

Le Président,

Le Secrétaire,